



“ÊTRE VIGILANT ET ORGANISÉ SANS CRÉER DE PANIQUE”



Bernard Dutreuil

Directeur du département Systèmes et Moyens de paiement
Fédération bancaire française

La crue centennale, la pandémie aviaire et les scénarios de destruction des moyens de production sont les grands risques à prévoir. Dès lors qu'un "centre nerveux" de la banque est touché, il s'agit d'un grand risque.

INTERVIEW

■ Quel est le positionnement de la Fédération bancaire française sur le risque d'une pandémie grippale ?

Le risque de pandémie de grippe aviaire est une hypothèse qui doit être examinée car les experts estiment qu'un tel risque existe. Nous n'avons, bien sûr, aucune qualification pour apprécier ce risque, mais la profession bancaire est soucieuse d'assurer la continuité de ses services et, à la demande des pouvoirs publics vis-à-vis d'un secteur sensible pour l'économie, de veiller à ce que l'activité soit assurée au mieux.

■ Comment avez-vous été contacté par les pouvoirs publics ?

C'est le Haut fonctionnaire de Défense auprès du ministère de l'Économie et des Finances (MINEFI), Didier Lallemant qui, dès 2004, a alerté la Fédération bancaire française (FBF). Les autorités sanitaires considéraient qu'il y avait matière à se préparer et à examiner les hypothèses de risque d'une pandémie grippale.

Pour aider à la compréhension du phénomène, la FBF a organisé, le 27 septembre 2005, dans le cadre du groupe

d'experts grands risques, une rencontre avec le professeur Bricaire, chef de service à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière pour les maladies infectieuses et spécialiste reconnu de la grippe aviaire. Cette présentation a permis aux participants de mieux appréhender les caractéristiques d'une pandémie grippale d'origine aviaire et, plus généralement, de les sensibiliser aux dispositions sanitaires relatives aux différentes formes de pandémies virales.

Le Haut fonctionnaire de Défense adjoint auprès du MINEFI, André Tanti, avait participé à cette même réunion, afin d'informer le secteur bancaire des actions gouvernementales en cours.

■ De quelle manière travaille la profession ?

Après les périodes de prise de conscience, de sensibilisation et d'organisation des travaux, la FBF continue de se préparer et d'être en contact avec les directions des établissements, les responsables de sécurité & plan de continuité de l'activité (PCA), et que les comités régionaux des banques. Elle assure les échanges et un travail coordonné avec les autorités concernées du MINEFI, de la Banque de France et d'autres acteurs impliqués, en particulier au sein du MEDEF.

Au niveau européen, aucune coordination ne s'est mise en place à ce jour dans le secteur bancaire, étant donné que les systèmes financiers sont encore très nationaux. Toutefois, il existe une réelle prise de conscience européenne des pouvoirs publics.

■ Quelle est l'orientation des travaux au sein de la FBF ?

Nous travaillons dans deux directions complémentaires. Le premier aspect est de traiter l'hypothèse d'un risque de pandémie grippale au même titre que d'autres crises majeures d'une certaine durée. Le scénario de risque s'apparente à des situations déjà envisagées (arrêt de l'informatique et des télécommunications ou crue centennale de la Seine). Le second aspect concerne la prise en compte des particularités liées à la grippe aviaire.

■ Pouvez-vous détailler la première direction de vos travaux ?

Les premières interrogations, dans nos échanges avec les autorités, portaient essentiellement sur la distribution des espèces. Comment faire fonctionner les distributeurs automatiques de billets (DAB), qui représentent pour le public l'activité la plus sensible ? Il a fallu, évidemment, élargir l'étude à l'ensemble de la chaîne de services : pour les DAB, mais aussi pour l'ensemble des opérations bancaires courantes : chèques, cartes, virements qui permettent de recevoir les revenus (salaires, retraites) et d'effectuer les paiements et retraits. Il faut donc s'assurer que les infrastructures d'échanges interbancaires peuvent fonctionner correctement.

Pour cela, notre première préoccupation concerne le bon déroulement des traitements informatiques : électricité pour les ordinateurs, eau pour les systèmes de climatisation des salles de serveurs, disponibilité des services de télécommunications, possibilité de transport pour que les collaborateurs puissent rejoindre leurs postes de travail. Pour les agences et les services centraux, il faut examiner les dispositions à prendre pour que les fonctions les plus sensibles ne soient pas perturbées.

Pour mieux se coordonner, un groupe composé de banquiers responsables des problèmes de sécurité et de PCA a été créé. Parmi les principaux points relevés, ce groupe a travaillé sur les similitudes avec d'autres chocs (panne des transports, d'électricité...). Il a constaté que ces préoccupations sont aussi celles de bon nombre de secteurs économiques.

1. EXTRAIT DU DOCUMENT FOURNI AU PERSONNEL DU GROUPE BNP PARIBAS

Ce qu'il faut savoir de la grippe aviaire



Recommandations en cas de séjour dans une zone affectée

- Éviter les marchés de volailles
- Se laver très régulièrement les mains
- Appliquer les règles d'hygiène standard



Recommandations pour les personnes séjournant ou revenant depuis moins de dix jours d'une zone infectée

- En cas de symptômes grippaux, contacter un médecin
- Si ces symptômes surviennent durant le vol de retour, prévenir un membre de l'équipage



Les règles d'hygiène alimentaire à respecter dans les territoires affectés

- Lors de l'achat
- Lors du stockage
- Lors de la préparation
- Lors de la cuisson
- Lors de l'évacuation des déchets



Consignes générales à respecter en cas d'épidémie

- Éviter les attroupements
- Respecter une distance de sécurité de 2 mètres face à une autre personne
- Aérer les locaux
- Se laver les mains
- Porter un masque respiratoire selon les instructions des pouvoirs publics

Source : Groupe BNP Paribas, décembre 2005, réalisation Nota Bene.

EN CHIFFRES

Quantités de doses d'antiviraux, de masques et de vaccins dont dispose la France

Antiviraux

- fin 2005 : 14 millions dont 13,8 millions de Tamiflu et 200 000 de Relenza,
- 2007 : 33 millions d'antiviraux.

Masques FFP2

- fin 2005 : 50 millions stockés dans les hôpitaux,
- fin 2006 : 285 millions de masques.

Vaccins pandémiques [1]

- 2005 : 40 millions sont réservés.

[1] Le vaccin "pandémique" ne pourra être fabriqué qu'après isolement du virus une fois muté ou réassorti.

Source : www.grippeaviaire.gouv.fr.

Ces réflexions ont notamment permis à une structure de travail, pilotée par la Banque de France, de prendre contact avec les grands fournisseurs d'infrastructures (électricité, énergie, télécoms...), afin d'identifier les secteurs prioritaires à alimenter.

■ Êtes-vous en relation régulière avec ces autres secteurs prioritaires ?

Les contacts se développent, y compris au plan régional, même si chacun a ses propres préoccupations en termes de confidentialité pour son PCA. Ces chantiers sont hautement confidentiels, cela fait partie de la sécurité générale.

Nous aurons également des exercices d'alerte et un programme national de tests pour vérifier le bon fonctionnement de ces dispositions, selon le niveau de crise.

■ Comment prenez-vous en compte la particularité liée au risque d'une pandémie grippale ?

Dans l'hypothèse où il y aurait une contagion du virus H5N1 d'homme à homme, nous entrerions alors dans des problématiques de prévention et de protection. Les banques prennent en compte les conseils des autorités sanitaires pour des mesures préventives et elles informent leurs collaborateurs. À ce titre, celles qui sont implantées à l'international, et qui ont connu le SRAS en Asie, ont déjà mis à profit leur expérience. Elles ont pu communiquer des informations sur les comportements évitant la contamination, auprès de leurs salariés, et en particulier auprès de ceux qui voyagent, et qui peuvent être davantage exposés (encadré 1). La référence en la matière vient des fiches techniques, annexées au plan gouvernemental et diffusées par les autorités.

De son côté, la BFB a mis en œuvre plusieurs communications auprès de ses adhérents, afin d'expliquer les préoccupations des pouvoirs publics et d'alerter la profession bancaire sur le plan national ainsi que sur les mesures à prendre.



■ Quelles sont les différentes mesures de prévention mises en place ?

En septembre 2005, le gouvernement a décidé un ensemble de mesures complémentaires, dont l'actualisation de son plan.

Pour ce qui relève des vaccins, c'est l'affaire des experts, qui indiquent que la forme définitive du vaccin dépendra de celle du virus. Les vaccins seront distribués par les hôpitaux et les professionnels de santé. Les pouvoirs publics sont en charge du choix, de la fabrication et de la mise à disposition du vaccin. Il n'est surtout pas demandé au public ni aux entreprises de les acheter et de les stocker.

Par ailleurs, compte tenu des processus de contagion par voie aérienne, il est admis que les masques de protection respiratoire, de type FFP2 (*Filtering Face Piece Particulate*, norme française), sont de nature à protéger les personnes qui seraient particulièrement exposées. Le Haut fonctionnaire de Défense a invité les différents secteurs professionnels à s'équiper de masques à titre préventif.

■ Quelle est la politique d'achat de ces masques ?

Le MINEFI a réalisé une estimation des besoins des différents secteurs d'activité économique jugés sensibles et s'est mis à la recherche de fabricants, capables de développer des chaînes de production pour satisfaire les demandes de ce type de masque. Il a aujourd'hui l'assurance de disposer de ces capacités de production et les services du Haut fonctionnaire de Défense en négocient les prix et les conditions d'approvisionnement. Les banques ont été informées de ces éléments. En cas de risque avéré, elles prévoient de supprimer les réunions et de limiter les contacts interpersonnels, de développer le télétravail, de privilégier la banque à domicile... Par les mesures d'hygiène et de protection renforcées, par la mise en œuvre d'une organisation adaptée, l'objectif est d'éviter les risques de propagation sans perturber trop lourdement l'activité courante. Le secteur bancaire a une bonne capacité d'adaptation et il suivrait les dispositions générales que les autorités pourraient être amenées à annoncer, sachant que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité de tous, sans trouble majeur pour les clients et l'économie du pays. ■

Propos recueillis par C.T.

B A N K I N G C O N S U L T I N G

[conseil en organisation] [conduite de projet] [assistance à maîtrise d'ouvrage]



CONJUGUER VOTRE AVENIR

LGB FINANCE
A VIVED COMPANY

contact@lgb-finance.com • www.lgb-finance.com
21, rue de la Paix – 75002 PARIS – France • Tél. +33 (0)1 43 12 90 00